L'expatriation avec TGH

Profils recherchés

TGH recrute des profils variés pour ses missions de solidarité internationale : chef·fe·s de projets généralistes ou techniques (notamment en eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire, protection, éducation, génie civil), responsables finance et RH, logisticien·ne·s, cordinateur·trice·s, directeur·trice·s pays, consultant·e·s.

Conditions d'engagement

Chaque personne expatriée bénéficie d'un statut salarié, quel que soit son niveau d'expérience. Elle signe un contrat de droit français, à durée déterminée, dit d'usage.

La durée d'engagement varie selon le poste. Elle est généralement de 7 à 12 mois, renouvelable, et parfois de quelques semaines à quelques mois pour des missions de support ou de consultance.

TGH fait le choix d'une **politique de rémunération volontairement simple et transparente**, basée sur la **reconnaissance des responsabilités** et sur la **valorisation de l'expérience**, et qui permet d'offrir des **perspectives d'évolution** à chacun·e.

Grille de salaires - valable à partir du 1er juillet 2019 - *Salaires mensuels bruts en euros*

Directeur·trice pays	de **2 650** € à **3 400** €	selon expérience sur un poste similaire et selon la mission
Adjoint·e au chef·fe de mission, coord. terrain	de **2 650** € à **3 150** €	selon expérience sur un poste similaire
Coord. programmes, coord. sectoriel, coord. base, coord. log, coord. admin, coord. support	de **2 300** € à **2 800** €	selon expérience en solidarité internationale
Chef·fe de projet, log, admin	de **1 900** € à **2 600** €	selon expérience en solidarité internationale
Assistant·e de coordination assistant·e au chef·fe de projet, reporting officer, grants officer	de **1 750** € à **1 850** €	selon expérience en solidarité internationale

L'expérience acquise en dehors de TGH est valorisée.

La personne expatriée bénéficie également d'une prime d'ancienneté après 3 années passées au sein de TGH.

Couverture sociale et médicale

Les personnes expatriées partant pour plus de 3 mois sont couvertes par la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) pour la sécurité sociale de base.

Elles bénéficient également d'une assurance complémentaire santé, d'une assurance rapatriement et d'une assurance prévoyance (décès / invalidité). Ces assurances complémentaires sont complètement prises en charge par TGH.

Conditions d'expatriation

Le **logement** est mis à disposition et pris en charge par l'association.

Une **indemnité *per diem***, calculée en fonction du niveau de vie local, est versée sur le terrain.

Des temps de repos sont prévus tous les 3 mois pour permettre à la personne expatriée de se reposer régulièrement. Il s'agit alternativement de jours de repos offerts par l'association et de jours de congés payés cumulés dans le cadre du contrat de travail.

- ✓ **Jours de repos offerts** : après 3 mois de mission, 9 mois, 15 mois etc…
  La personne expatriée bénéficie de 7 jours calendaires et d'une allocation de voyage de 800 €.
- ✓ **Congés payés** : après 6 mois de mission, 12 mois, 18 mois etc…
  La personne expatriée bénéficie de 12 jours ouvrés et d'un aller/ retour jusqu'au domicile pris en charge par l'association.

Un **accompagnement émotionnel / psychologique** est proposé pour prévenir de potentielles difficultés. Cet accompagnement est également disponible à la suite d'un évènement difficile ou si la personne expatriée en ressent le besoin. Cet accompagnement est assuré par des psychologues clinicien·ne·s expérimenté·e·s dans le domaine de la solidarité internationale, en toute confidentialité.

Dans certains cas, **des avantages peuvent être proposés pour le·la conjoint·e et les enfants accompagnant la personne expatriée** sur le terrain : couverture sociale et médicale, assurance rapatriement, trajets A/R mission-domicile, une indemnité pour les enfants, une participation aux frais de garde ou de scolarité, et un logement indépendant pour la famille.

Préparation au départ

Des briefings individuels sont organisés au siège de l'association avant le départ. Les frais de transport, d'hébergement (si nécessaire) et de repas sont pris en charge par TGH. Ces briefings permettent de rencontrer l'équipe siège, de comprendre le mandat et la stratégie de l'association, d'être formé aux procédures internes et de recevoir les informations nécessaires à la prise de poste. Des briefings complémentaires sont organisés à l'arrivée sur la mission.

Le départ en mission est organisé par l'association. Les demandes de visa avant le départ et les démarches légales dans le pays d'expatriation sont assurées par TGH et les frais sont à la charge de l'association.

Les frais médicaux liés au départ (vaccination, visite médicale, constitution d'une petite pharmacie personnelle) sont pris en charge.

Suivi individualisé tout au long de la mission

Du départ au retour de mission, la personne expatriée est accompagnée et suivi par son·sa référent·e terrain et par le siège. Ce suivi a pour objectif :

- ✓ de s'assurer des bonnes conditions de travail et de vie de la personne expatriée sur le terrain
- ✓ de permettre à la personne expatriée d'échanger sur le contenu et le déroulement de sa mission auprès de diffrent·e·s interlocuteur·trice·s (siège et terrain), en prenant de la distance par rapport au quotidien
- ✓ d'évoquer les difficultés s'il y en a
- ✓ d'avoir, pour la personne expatriée, un lien régulier avec les Ressources Humaines au siège
- ✓ d'accompagner l'évolution de la personne expatriée

Accompagnement au retour de mission

Les personnes expatriées bénéficient d'un maintien de leur couverture santé au retour de mission.

Une journée de débriefing est proposée quelques jours / semaines après le retour de mission, les frais sont pris en charge par l'association. Ce débriefing permet d'échanger sur l'expérience vécue en mission, d'un point de vue à la fois professionnel et personnel. Il permet également d'évoquer les souhaits d'évolution de la personne expatriée et les perspectives à venir.

TGH favorise l'évolution interne et accompagne autant que possible les personnes expatriées dans leur parcours professionnel.

TGH est partenaire de l'association Résonances Humanitaires. Cette association accompagne les personnes expatriées au retour de mission, en les aidant à valoriser leur expérience dans la solidarité internationale et à réorienter leur parcours s'ils en ressentent le besoin.